

À l'occasion du passage de la course cycliste « La Vuelta » sur la RN116 le 21 août, la direction des routes nationales Sud-Ouest (DIR Sud-Ouest), en charge de l'entretien et l'exploitation des routes nationales (et autoroutes non concédées), va réglementer comme suit la circulation de tous les véhicules sur la Route Nationale-116, entre Prades et Bourg-Madame.

Du giratoire des Bruxeires, commune de Prades, au giratoire Brousse, commune de La Cabanasse, la circulation des véhicules légers sera interdite dans les deux sens de circulation entre 11 h 30 et l'heure de passage du véhicule officiel arborant un panneau « Fin de course » au giratoire Brousse, soit 14 h 30 environ.

Du giratoire Brousse, commune de La Cabanasse, au giratoire de la place de la mairie sur la commune de Bourg-Madame, la circulation des véhicules légers sera interdite dans les deux sens de circulation entre 12 h 30 et l'heure de passage du véhicule officiel arborant un panneau « Fin de course » à la frontière franco-espagnole, soit 15 h 15 environ.

Du giratoire des Bruxeires, commune de Prades, au giratoire Brousse, commune de La Cabanasse, la circulation des poids lourds d'un poids total autorisé en charge supérieur à 3,5 t sera interdite dans les 2 sens de circulation entre 11 heures et 16 heures.

L'information des usagers circulant sur cet itinéraire sera assurée par la DIR Sud-Ouest. La direction des routes nationales du sud-ouest (DIR Sud-Ouest) attire l'attention des usagers sur la nécessité de respecter la signalisation et les règles de prudence, afin d'assurer leur propre sécurité et de ne pas compromettre celle des personnels travaillant sur le chantier. Elle remercie les usagers de leur compréhension pour la gêne occasionnée par cet événement.